



# ASSEMBLEE GENERALE

70ème SESSION ORDINAIRE

DECLARATION DE

**S.E.M. FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Distingués délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de m'adresser à notre auguste Assemblée, au moment où nous abordons une nouvelle phase de notre longue quête de paix, de sécurité, de développement et de prospérité partagée.

A l'entame de mon propos, qu'il me soit permis, de présenter mes chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Mogens Lykketoft, pour son élection à la Présidence de cette 70ème session de l'Assemblée Générale des Nations unies.

Je tiens également à renouveler toute notre reconnaissance au Secrétaire général Monsieur Ban Ki Moon pour les actions salutaires qu'il a su engager depuis sa prise de fonction.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création, notre organisation commune s'est pleinement investie aux côtés des Etats, des organisations régionales et des populations pour la paix et la sécurité, mais aussi, pour le relèvement progressif des niveaux de vie. Je tiens donc, à me féliciter de ce long chemin que nous avons parcouru ensemble.

Je note, à cet égard, que le thème retenu pour la présente session de notre Assemblée générale cadre bien avec nos préoccupations du moment et reflète les valeurs qui sous-tendent notre entière adhésion à la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Depuis son adhésion le 20 septembre 1960, mon pays a fait siennes, les valeurs et les priorités qui sont au cœur de l'agenda de l'ONU. Le Togo s'est ainsi évertué, avec beaucoup de conviction, à apporter sa contribution pour le triomphe des nobles idéaux de notre organisation.

En retour, le Togo a beaucoup reçu de la grande famille des Nations Unies. Le dernier exemple en date de cette coopération féconde remonte à l'élection présidentielle du 25 avril 2015.

Nous n'oublierons pas que tout au long de ce processus électoral, le Togo a bénéficié d'un appui multiforme et d'un accompagnement attentif de ses amis et partenaires et, en particulier, du PNUD et du Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest.

Cette marque de solidarité a été pour nous une source d'encouragement et une incitation supplémentaire à aller au bout des efforts que le peuple togolais a consentis pour réussir cette élection.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour témoigner la profonde gratitude du peuple togolais à tous et à toutes.

Aujourd'hui, le peuple togolais entend s'appuyer pleinement sur ce succès pour continuer à affermir sa démocratie et à poursuivre, dans la cohésion, sa marche vers le progrès.

Dans cette optique, conscient des enjeux pour la paix et la sécurité d'une société juste et équitable, le Togo compte faire de l'inclusion économique et sociale le premier vecteur de la cohésion nationale.

La priorité des priorités pour les Togolais est d'aller plus loin dans la consolidation du mieux-être pour tous et de prendre ainsi une part plus active à la réalisation de notre nouvel agenda pour le développement.

Nos priorités nationales pour les prochaines années, se recoupent, dans une large mesure, avec les nouveaux engagements que nous venons de prendre, dans le cadre des objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Notre nouvel agenda pour le développement durable nous engage à faire beaucoup mieux que nous n'avons pu faire au cours des dernières années.

Même si nous n'avons pas réussi à réaliser tous nos objectifs dans les délais que nous nous sommes fixés, au moins, avons-nous aujourd'hui le bénéfice de l'expérience qui constitue un immense capital dont nous devons tirer le meilleur parti pour mieux répondre aux défis qui nous attendent.

Au moment où nous délibérons sur l'avenir de la coopération internationale, avec la ferme volonté de prendre un nouvel élan, il me paraît essentiel de ne pas oublier le lourd tribut que nous venons de payer à l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

En ma qualité de Coordonnateur de la lutte contre cette maladie dans l'espace de la CEDEAO qui en a été l'épicentre, je saisis l'occasion de cette tribune pour exprimer notre profonde gratitude aux Etats, aux organisations régionales, à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, aux organisations non gouvernementales qui ont mobilisé des moyens considérables et ont agi, de diverses manières, pour aider les pays les plus touchés à endiguer l'épidémie.

Je tiens aussi à saluer l'héroïsme des personnels soignants, toutes nationalités confondues, les acteurs communautaires qui n'ont pas abdicé leur engagement, même quand leur vie était en danger. Ils ont sauvé des vies et démontré notre capacité à réagir face à des situations extrêmes. J'ai une pensée pour tous ceux qui ont perdu leur vie en essayant de sauver celle des autres.

EBOLA a tué, détruit des communautés, fragilisé des économies avec des pertes de l'ordre de 2 milliards de dollars de produit intérieur brut pour les 3 pays affectés.

Aujourd'hui Ebola est affaibli, mais pas totalement vaincu. Nous devons tous ensemble rester vigilants non seulement pour éradiquer les foyers résiduels mais, au-delà, rebâtir des systèmes plus résilients face aux vulnérabilités et chocs, de tous ordres, auxquels nous sommes exposés. Ces crises ne doivent pas nous empêcher de garder le cap et de tenir les promesses de croissance économique et de progrès social.

Je voudrais exhorter, à cet effet, tous nos partenaires à rester actifs et engagés y compris dans les pays jusqu'ici épargnés.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Si l'on peut se féliciter de ce que la croissance économique africaine est l'une des plus fortes au monde ces dernières années, force est de constater qu'au rythme actuel, l'Afrique ne sera pas en mesure de donner massivement des emplois à sa jeunesse et de réduire de manière significative la pauvreté

L'impératif d'une croissance économique accélérée et inclusive exige des actions structurantes et des financements qui vont au-delà des schémas classiques.

C'est pourquoi, le Togo espère qu'à la suite de la conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, la communauté des bailleurs de fonds ne ménagera aucun effort pour accompagner, de façon plus constructive et moins restrictive, les pays africains dans leur volonté de diversification des sources de financement et dans leurs efforts visant à élargir leur espace budgétaire interne.

Dans le même esprit, au moment où nous sommes à la recherche de mécanismes plus appropriés pour financer le développement de l'Afrique, il serait regrettable que les valeurs culturelles qui fondent les sociétés africaines soient sacrifiées au risque de saper les résultats escomptés.

A cet égard, des pressions ne doivent pas être exercées sur nos États pour les contraindre à adopter des programmes et initiatives qui provoquent des bouleversements culturels. En effet, comme l'ont été les Evêques africains dans leur déclaration de juin dernier, nous sommes préoccupés par le fait que certaines orientations des Objectifs de Développement Durable liées à la santé sexuelle et reproductive ne finissent par devenir des conditionnalités à l'octroi des ressources alors que leur appropriation continue de faire l'objet de controverses.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La longue et riche expérience des Nations Unies nous enseigne que la paix et la sécurité sont à la fois des préalables et des composantes du développement. Cette double exigence doit être pleinement prise en compte dans les stratégies que nous aurons à élaborer pour la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Le Togo, dont l'économie est largement tributaire de l'arrière-pensée ouest-africain, mesure à sa juste valeur l'importance de la sécurité dans la sous-région et en Afrique.

La lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et toutes les formes d'extrémisme ainsi que de racisme doit se poursuivre, sans merci, de concert avec la communauté internationale, conformément aux valeurs prônées par l'ONU et que nous partageons. Ces dérives qui tendent à se répandre ces dernières années en Afrique, ne correspondent à aucune des valeurs fondamentales de notre continent.

Pour sa part, le Togo entend capitaliser sur les acquis de la réforme de son système de défense et de sécurité pour mieux se positionner dans l'environnement sous-régional et international à cet égard.

L'on n'insistera donc jamais assez sur la nécessaire mise en cohérence de nos politiques en matière de sécurité, de défense des droits humains et de protection de l'environnement.

La dimension écologique des crises et des conflits, l'impact des changements climatiques sur l'exacerbation de la pauvreté et la mise en péril répétée des droits de l'homme, en période de guerre, sont des réalités que nous ne pouvons occulter, si nous voulons préserver durablement la stabilité des Etats.

C'est pourquoi, la conférence de Paris sur les changements climatiques sera le premier test de solidité des engagements que nous venons de prendre en faveur du développement durable.

Vu l'importance des enjeux, il nous incombe d'adopter à cette conférence, un accord international contraignant qui changera positivement la vie de millions de personnes à travers le monde, en imposant les mesures nécessaires au maintien du réchauffement climatique au-dessous de la barre de 2° Celsius.

Au Togo, nous vivons déjà, au quotidien, les effets des changements climatiques dont l'érosion côtière qui se traduit par une avancée de la mer de 12 à 15 mètres chaque année menaçant ainsi les populations du littoral.

Il y a donc des enjeux immédiats de survie pour les populations riveraines qui exigent des réponses urgentes et appropriées nécessitant d'importants investissements.

Il est par conséquent crucial que les futurs financements internationaux destinés à lutter contre les changements climatiques, notamment ceux qui viendront alimenter abonderont le Fonds Vert, ne viennent pas en déduction de l'aide publique au développement traditionnelle.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ce jour pour rappeler que les défis économiques, sécuritaires et environnementaux liés au milieu marin, seront examinés lors du sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique que le Togo accueille l'an prochain à Lomé, sous l'égide de l'Union africaine.

Nous espérons pouvoir adopter, à cette occasion, la Charte de Lomé sur la sécurité maritime qui nous donnera les moyens de mieux agir ensemble pour que la mer demeure un atout majeur pour le développement de l'Afrique.

En outre, permettez que je souligne que les leçons que nous avons tirées des 70 années d'opérations de maintien de la paix ne suffisent plus à garantir l'efficacité de nos actions, face à la nature changeante des crises et des conflits.

C'est pourquoi, nous devons constamment innover, en conjuguant davantage nos efforts, pour adapter, sans cesse, nos réponses aux défis sécuritaires du moment.

C'est à ce titre que mon pays se félicite du Rapport du Groupe indépendant de haut niveau créé par le Secrétaire général pour étudier les opérations de paix et dont les recommandations pertinentes doivent faire l'objet d'une attention soutenue de notre part.

Mon pays salue également la tenue, il y a deux jours, du Sommet sur les opérations de maintien de la paix, organisé par un groupe d'Etats à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique, Sommet qui vise à mettre plus de moyens à la disposition des opérations de maintien de la paix.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

L'ampleur des défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés nous oblige à renouer constamment avec la vocation originelle des Nations Unies. C'est notre devoir de préserver, par temps de guerre et par temps de paix, la dignité humaine, de construire un monde fondé sur la promotion et la protection des droits humains.

Je voudrais, à cet égard, rendre un hommage mérité au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme qui a fermé récemment son Bureau au Togo après avoir aidé le Gouvernement, les institutions nationales et la société civile à renforcer leurs capacités dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains.

Les huit années de coopération, qui viennent de s'écouler, ont permis au Togo de réaliser des progrès importants dans la défense des droits humains. Nous entendons poursuivre inlassablement nos efforts dans ce domaine, parce que nous sommes profondément convaincus qu'une société, où les droits de la personne humaine sont protégés et garantis, a toutes les cartes en main pour réaliser ses promesses de développement.

C'est mon plus vif souhait que la coopération multiforme qui nous mobilise au sein de la grande famille des Nations Unies puisse continuer à s'intensifier dans tous les domaines où elle peut permettre à l'Homme de mieux avancer vers le progrès, dans la solidarité et le partage.

Sur ce, je souhaite un joyeux anniversaire à l'Organisation des Nations Unies, notre organisation commune, et renouvelle mes vœux de succès pour ses actions futures.

Je forme surtout le vœu que les années à venir puissent nous donner l'occasion de préserver et de consolider notre adhésion collective aux idéaux de paix, de sécurité et de développement durable.

Je vous remercie pour votre attention.